

Leçons d'éducation nationale : (suite et fin)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 44

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n'est pas négligeable en ces temps de renchérissement de la vie ! — le prix en a été abaissé à 2 fr. en souscription et à 3 fr. en librairie. Ensuite, son sommaire, que nous avons sous les yeux, complète en le continuant celui du premier volume : on y retrouvera des chroniques du mouvement en Suisse romande et alémanique comme à l'étranger, la suite de la magistrale étude de Mlle Graf sur l'histoire du féminisme en Suisse alémanique, et de celle consacrée à l'activité des femmes suisses pendant la guerre ; puis, d'autre part, des articles sur l'instruction civique de la femme, sur le mouvement féminin catholique dans notre pays, sur le grave et complexe sujet de la situation de la femme suisse dans l'industrie, des biographies de féministes suisses, entre autres celle de Mme Gøegg, qui fut la créatrice du mouvement chez nous, des portraits de quelques-uns de nos leaders, etc. La liste des Associations féminines et féministes en Suisse et à l'étranger sera encore augmentée, bref, cet Annuaire, qui a su si bien combler un vide l'année dernière, est en mesure de devenir maintenant notre indispensable *vade mecum*, à nous autres féministes.

Leçons d'éducation nationale ¹

(Suite et fin).

IV. Villes et campagnes

Leur situation politique et économique respective en Suisse

Notre pays est-il essentiellement agricole ou essentiellement industriel ? Laquelle de ces deux formes économiques l'emporte-t-elle dans l'organisation de notre vie nationale ? Telle est la question que nous nous posons bien souvent.

A première vue, en ne songeant qu'à nos vastes pâturages alpestres, aux champs fertiles du plateau, aux sapinières du Jura, il nous semble que la Suisse est avant tout un pays de production agricole. D'autre part, ceux qui, il y a deux ans, ont admiré à l'Exposition de Berne l'essor surprenant de notre industrie dans une foule de domaines qu'ils ne soupçonnaient même pas jusqu'alors, font remarquer que nous sommes loin ainsi du peuple de bergers et de cultivateurs que font de nous certains auteurs étrangers mal informés. Et cette question, d'apparence tout académique et théorique, a aussi sa répercussion pratique dans les problèmes que le renchérissement de la vie pose tous les jours. Le prix du lait, par exemple, qui intéresse directement nos ménagères, doit-il être établi de manière à favoriser les producteurs, paysans et éleveurs du Simmenthal ou de la Gruyère, ou les consommateurs, ouvriers et leur famille, des centres industriels de Winterthur ou de Zurich ? Problème que l'on peut résoudre d'après ses sympathies personnelles, mais sur lequel ceux et celles qui sont soucieux de la situation générale du pays plutôt que des avantages de l'une ou l'autre de ces classes désirent obtenir des précisions, comme sur tant d'autres qui lui sont connexes. C'est à ceux-là que nous recommandons la brochure nette et documentée qu'a fait paraître M. W. Rappard, professeur à l'Université de Genève, ² et à laquelle nous ferons de larges emprunts pour rédiger la dernière de ces leçons, destinées, rappelons-le, à faire mieux connaître à nos féministes suisses sous tous ses aspects le pays dont elles aspirent à devenir les citoyennes éclairées et capables.

* * *

¹ Voir le *Mouvement Féministe* des 10 février, 10 mars et 10 avril 1916.

² *L'évolution économique et politique des villes et des campagnes suisses*, conférence faite sous les auspices de l'Union des Femmes de Genève. Stämpfli, Berne, 1916.

Il n'y a pas de doute que sous l'Ancien Régime la Suisse n'ait été un pays essentiellement agricole. Sur une population d'environ 1.800.000 âmes, les onze villes principales ne comprenaient à elles toutes que 110.000 habitants, soit environ un citadin pour 14 à 15 campagnards. De plus, cette infériorité numérique de la population urbaine allait en augmentant, les perfectionnements de l'agriculture attirant de plus en plus la population des villes vers la campagne, à l'encontre du phénomène dont on se plaint si amèrement de nos jours. Mais, ce dont il faut bien se rendre compte, d'autre part, c'est que cette très nombreuse population rurale, qui représentait la richesse économique du pays, se trouvait complètement sous la domination et la sujétion politiques de la petite minorité citadine. Ce déséquilibre entre ces deux éléments n'a rien qui puisse surprendre ceux qui connaissent notre histoire, et qui savent qu'à côté des petites Républiques nettement démocratiques de la Suisse primitive, les grands cantons (Zurich, Berne, etc.) étaient gouvernés par des aristocraties très exclusives, par un patriciat qui ne reconnaissait — et encore ! — qu'un minimum de droits aux autres habitants. De plus, quelques-uns de ces cantons possédaient des pays sujets (l'exemple classique en est celui du Pays de Vaud, gouverné par LL. EE. de Berne), et enfin, il existait sous le nom de « baillages communs » des territoires sujets de la Confédération, qui ne devaient prendre rang d'Etats libres que plus tard grâce à la Révolution et à Napoléon I^{er}. Et l'on ne se doute pas des privilèges que la population urbaine s'attribuait ainsi, perception d'impôts, monopoles, professions et commerces réservés aux bourgeois, comme celle d'avocat dans certains cantons, ou celui des vins vaudois dans le canton de Berne !

Que la jalousie des campagnes fût ainsi excitée à l'égard des villes, et que leur rancune allât s'accumulant, c'est ce qui ne fait pas le moindre doute. Mais la révolution politique comme la révolution industrielle devaient au XIX^e siècle transformer totalement cet état de choses.

Nous n'avons pas à insister ici sur l'essor que donna à l'industrie, en Suisse comme partout ailleurs, le machinisme. Le point qui nous intéresse, c'est la situation qu'il allait créer respectivement aux villes et à la campagne. Le nombre des premières avait d'abord augmenté, l'établissement d'industries nouvelles ayant transformé d'insignifiantes bourgades en petites villes. La population urbaine avait plus que doublé durant ce demi-siècle, passant de 110.000 à 280.000 âmes. Enfin une classe nouvelle, la classe ouvrière, était née. Classe soumise, classe inférieure, ne participant à aucun des privilèges du patriciat, et pouvant devenir à l'occasion une alliée pour la population rurale désireuse de s'émanciper enfin de sa sujétion politique. D'autre part, les événements transformaient peu à peu notre pays en une véritable démocratie, fort incomplète encore en 1815, déjà perfectionnée en 1830, grâce aux mouvements populaires qui se produisirent alors, ¹ et qui, aboutissant à la Constitution de 1848, allaient donner des droits égaux à la population des campagnes et à celle des villes, puisque, théoriquement tout au moins, l'un de nos Conseils législatifs représentait la population, et l'autre les cantons. Et l'art. 4 de cette même Constitution supprimait définitivement tous les privilèges, aussi bien de personnes et de familles que de lieu ou de naissance. ²

* * *

¹ Et dont l'un deux fut cause de la séparation de Bâle en deux demi-cantons.

² Mais pas de sexe !! (Réd.)

La campagne suisse, sous le régime moderne, est donc parvenue il y a près de trois-quarts de siècles à l'égalité complète en politique avec les villes, ses dominatrices de jadis. Mais par un retour des choses, il semble maintenant que ce soit chez nous la campagne qui impose aux villes sa suprématie.

Un nouveau facteur est en effet survenu qui allait, après le machinisme, transformer toute notre économie nationale : les chemins de fer. On a peine à croire que la longueur totale des lignes ferrées de la Suisse, qui était en 1910 de 4573 kil., n'atteignait en 1850 que 26 kil. et 2 en 1844 ! Ces simples chiffres montrent combien rapide fut le développement de nos voies de communication et font pressentir quels bouleversements il allait amener dans notre situation économique. Ainsi, alors qu'en 1885, la valeur totale de nos exportations était de 670 millions de francs, elle passait à 836 millions en 1900 et à 1376 millions en 1913. Le détail des matières exportées prouvant que celles-ci étaient surtout des produits industriels, il est évident que les villes, centres industriels par essence, ne pouvaient que gagner énormément à ce mouvement : alors que de 1850 à 1910, la population urbaine passait de 780.000 habitants en chiffres ronds, sur une population totale de 2.300.000, à 2.200.000 habitants sur une population totale de 3.700.000, celle des campagnes, de 1.600.000 en 1850, tombait à 1.530.000 en 1910. En effet, les chemins de fer ne pouvaient avoir pour l'agriculture la même importance que pour l'industrie : s'ils la stimulèrent, en facilitant le transport de certains produits (vins, lait, fromages,) ils permirent d'autre part, l'introduction des céréales d'outre-mer à bon marché, et amenèrent une hausse du prix de la main-d'œuvre. La puissance économique des campagnes, sans conteste au XVIII^e siècle, était non seulement atteinte, mais menacée.

Alors les campagnes voulurent se défendre politiquement. Elles cherchèrent et réussirent à utiliser leurs droits nouveaux pour protéger leurs intérêts matériels. Et de là est née l'attitude des groupements agraires, qui n'est pas sans jeter une lumière instructive sur la politique actuelle. C'est ainsi que le protectionnisme douanier, qui en est devenu en quelque sorte un article de foi, est dû en première ligne à l'influence politique des paysans : « ... Le nouveau tarif douanier, écrit l'Union suisse des Paysans, dans une brochure récente, a sauvé l'agriculture suisse du désastre. » C'est ainsi que la liste, trop longue pour être donnée ici, des subventions fédérales et cantonales votées en faveur des intérêts agricoles atteint un total un peu effarant : sait-on que les dépenses émergeant au budget fédéral pour la seule Division de l'agriculture, presque nulles (6000 fr.) en 1860, ont atteint en 1916 plus de 5 millions, et 4.300.000 fr. dans le budget de guerre de 1916, alors que, pour le commerce et l'industrie, il n'est prévu que 3.300.000 fr. ? On peut bien en vérité estimer avec M. Rappard que l'agriculture est devenue l'enfant gâté des pouvoirs publics. Et elle-même le reconnaît, en recommandant aux campagnards de ne pas perdre « la majorité politique dans le pays. » La situation de l'Ancien Régime est donc retournée : c'est toujours l'élément économiquement parlant le plus faible qui exerce la suprématie politique, mais cet élément, c'est maintenant la campagne, qui domine les villes comme elle avait été dominée par elles autrefois.

Seulement, ce phénomène ne peut avoir, dans notre démocratie perfectionnée la même cause que jadis. M. Rappard la voit dans trois raisons : d'abord dans le fait que la représentation au Conseil National est basée sur la population totale, alors que les étrangers sont de beaucoup plus nombreux dans les villes qu'à la campagne, ce qui rend la députation agraire plus forte malgré tout que la députation citadine; ensuite dans le fait

que la classe rurale est infiniment plus homogène, partant plus unie que toute autre, et enfin dans l'existence de sa formidable et admirable organisation de combat et de défense, l'Union suisse des Paysans, dirigée par M. Ernest Laur.

Ainsi s'explique par l'histoire comme par l'étude du présent la situation respective des villes et de la campagne, et les causes de leur antagonisme. Que celui-ci disparaisse dans l'avenir grâce à des sacrifices réciproques, c'est ce dont nous doutons un peu. Nous nous demandons en particulier s'il est bien juste que la classe ouvrière, qui a procuré aux villes une large part de leurs bénéfices, mais qui n'en a guère profité pour elle-même, fasse encore comme le voudrait M. Rappard des concessions à la population rurale, mieux outillée qu'elle pour défendre ses intérêts... Nous posons la question sans la résoudre toutefois, désirant surtout que notre politique économique soit nationale et s'inspire par conséquent des intérêts supérieurs du pays. E. Gd.

De-ci, De-là...

L'Union mondiale de la Femme a organisé dernièrement à la Maison communale de Plainpalais, à Genève, une conférence ayant pour titre : *la Femme dans la cité future*. Mrs. Cooke, présidente de l'Association, ouvrit la séance en expliquant le but éducatif de la Ligue, qui compte actuellement 8000 membres, répartis dans 23 pays. Elle présenta le conférencier, M. Paul Ollet, de Bruxelles, spécialiste dans les questions sociales et internationales. « Quand le présent ne le satisfait pas, dit l'orateur, l'homme se réfugie dans l'avenir, projetant ses aspirations en une image à laquelle il attribue ce qui manque au présent. Que sera la cité future, éclairée par la science? La femme participera-t-elle à son avènement? » La disparition de plusieurs millions d'hommes victimes de la guerre crée à la femme un devoir nouveau; déjà celle-ci prend conscience de cette situation et se prépare aux phénomènes sociaux. Devant la guerre, deux attitudes sont possibles : 1^o secourir la misère; 2^o réfléchir et constater les faits. La disproportion entre le nombre des femmes et celui des hommes réagira sur la natalité, les successions, le mariage dont on cherchera peut-être à faire un acte obligatoire. La femme remplit et remplira une place inattendue dans les usines, les administrations, les professions libérales, les recherches scientifiques : que de questions au point de vue des salaires, de la fortune des États, réunissant en leurs mains toutes les ressources d'un pays, au point de vue économique et moral? La femme n'a pas eu de part à l'organisation d'une société bourgeoise et masculine : le problème de ses droits politiques se pose. En France, il est question de donner le droit de vote aux veuves. La valeur de l'action individuelle forme une volonté collective qui influe sur le cours des choses. Il faut donc que les femmes, réunies dans leurs associations particulières, s'imposent l'étude de la situation actuelle, et y intéressent leurs compagnes; qu'elles manifestent une volonté consciente et collective actuellement inconnue, et prennent une attitude claire : nous ne voulons plus de guerre, et nous agirons pour cela. M. Ollet pense donc que la cité future aura une grande place pour les femmes, et il attend d'elles une action salutaire; il eut de belles paroles sur le rôle de la femme dans la famille, sur sa force de cohésion, de construction, sur son sentiment moral. Il espère que nous pourrons entrer, sans autre haine que celle du mal, dans la terre promise que nous entrevoyons. — L'auditoire, très nombreux et attentif, a souvent et longuement applaudi l'éloquent conférencier.

* * *

Les journaux nous apportent la nouvelle de la mort de deux femmes qui ont tenu leur place dans le mouvement féministe. De Mme Jane Dieulafoy, d'abord, l'exploratrice bien connue de l'Acropole de Suse, que sa passion pour le costume masculin n'empêchait pas de partager très vivement nos revendications en matière sociale et politique. C'est elle qui, en 1912, avait entrepris une campagne pour faire admettre les femmes dans les services administratifs de l'armée. Cette idée avait acquis, sous son autorité, la considération du public, et le ministère de la Guerre avait même admis un projet de cours préparatoires, qui n'eut pas le temps de se réaliser. — De Mlle Gina Krog, ensuite, l'une des pionnières du mouvement suffragiste en Norvège. C'est à l'issue d'une de ses conférences, en 1885,